Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 102 (1966)

Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 27 MAI 1966 CIIe ANNÉE No 19

Dieu Humanité Patrie

396

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

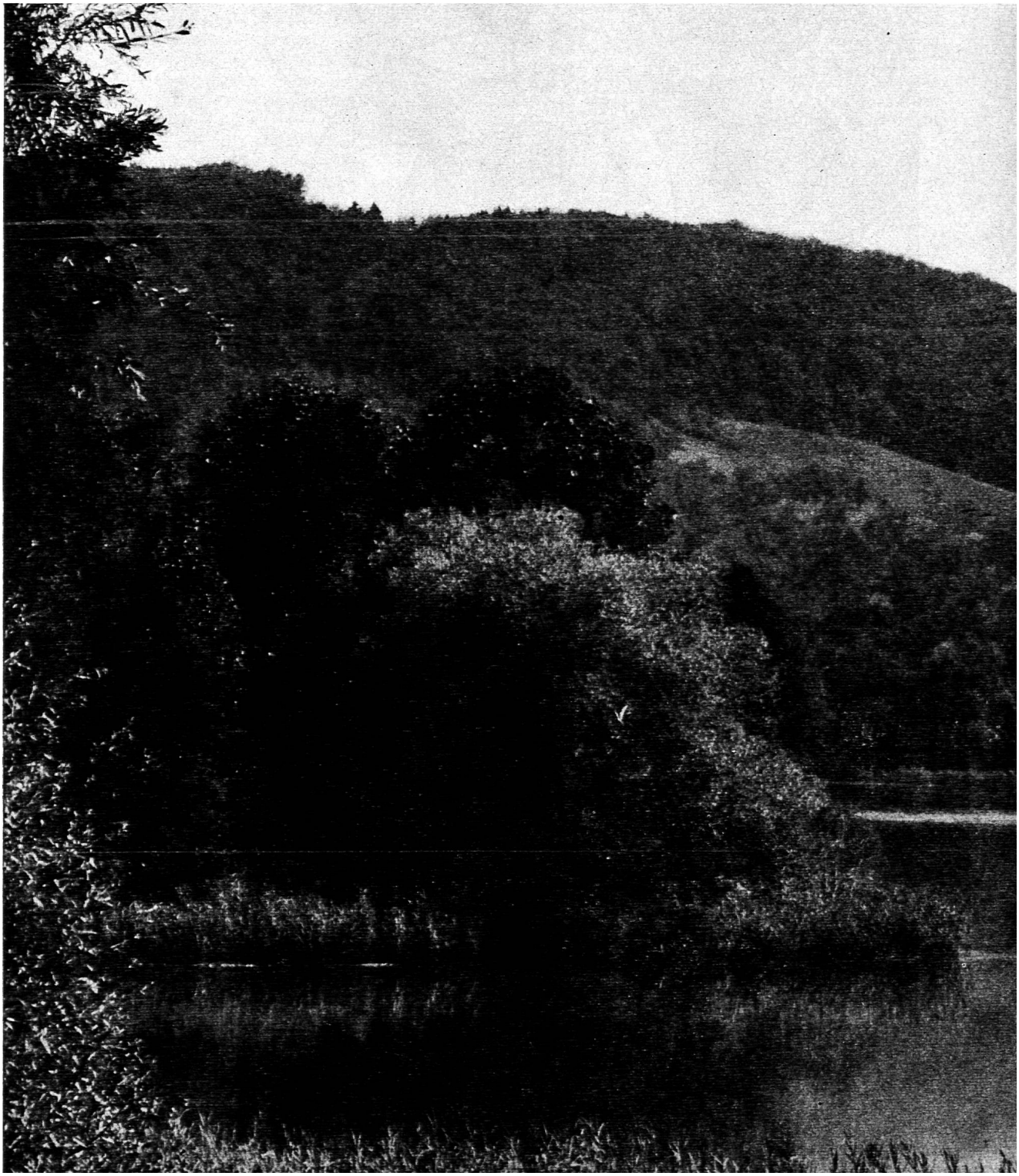

'é gétation littorale u bord du lac de 'a degg, l'une de nos a es nappes d'eau n ore intactes. 'nquiétant problè- ı de la pollution é orde largement o frontières : o r à ce sujet a ticle en page 354.

Compas Kern pour écolier dans une boîte aux couleurs attrayantes

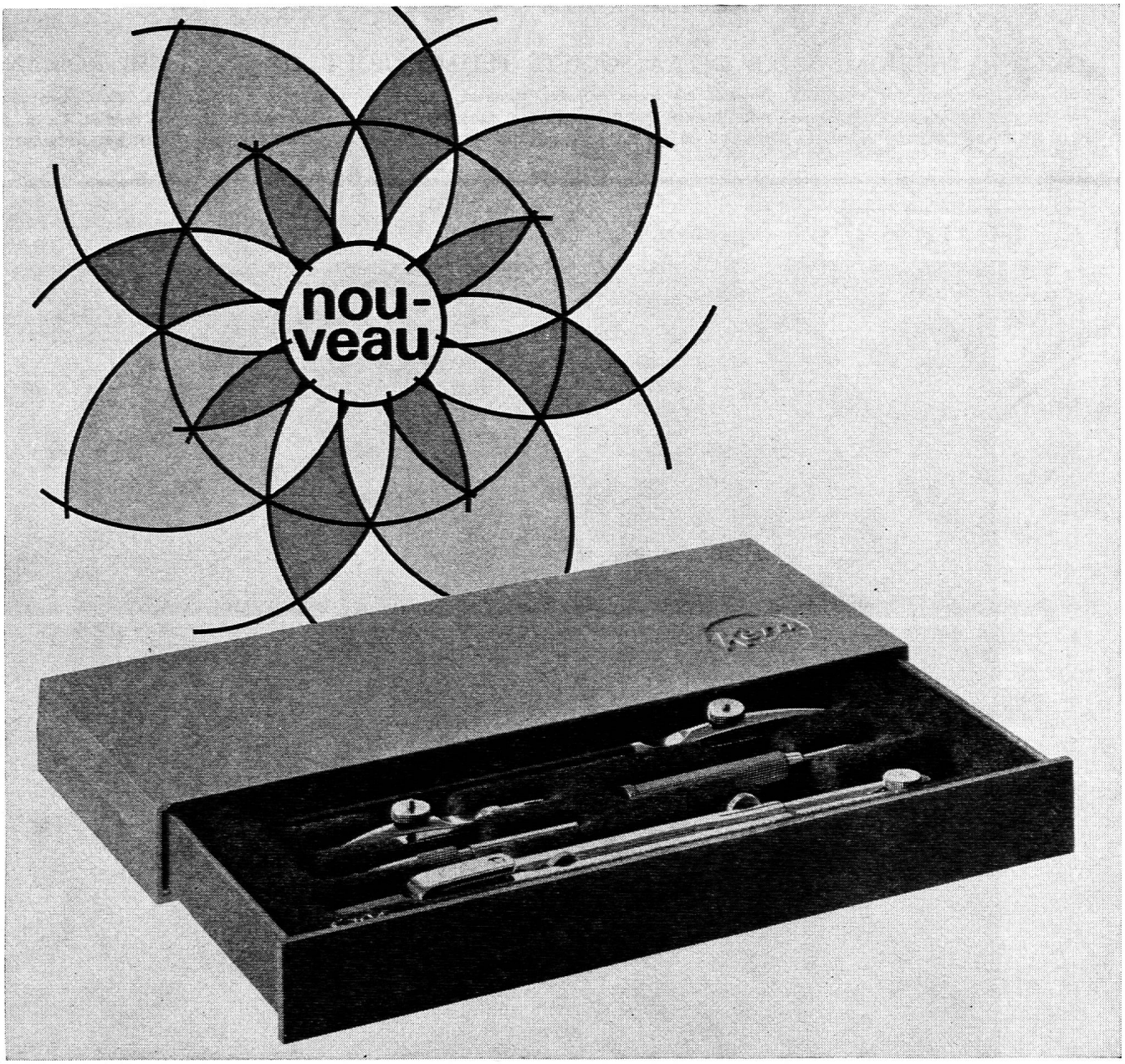

Les quatre combinaisons les plus réduites de compas Kern pour écoliers sont livrées dans un étui moderne, en matière synthétique de toute première qualité, aux teintes gaies.
Non seulement l'étui est nouveau, mais aussi le compas. Une rallonge coulissante permet de tracer facilement et rapidement de plus grands cercles.

Kern & Cie S.A. Aarau

Veuillez m'envoyer, à l'intention de mes élèves, _____ prospectus pour ces nouveaux compas.

Nom _____

Adresse _____

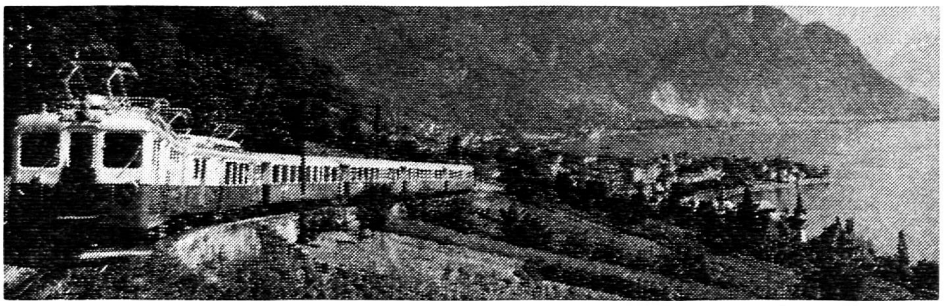

Nous irons tous à Montreux

Le rapport du 31e Congrès, maintenant tout proche, est depuis quelques jours entre les mains de chaque membre de la SPR. Reste à le lire... ce qui exige du temps : nous le savons tous, ou, du moins, nous le pressentons, les pages du rapport ne donnent qu'un reflet de débats nourris et multiples. Qui d'entre nous refuserait d'accorder à la simple connaissance de ce texte, par la lecture, le temps nécessaire ?

Un point de ce rapport frappe, entre bien d'autres. Etudiant les solutions possibles à la pénurie actuelle d'enseignants, le paragraphe 3.3.9. parle des remplaçants. Jusqu'ici, on ne s'est guère préoccupé que de leur statut financier plutôt que des qualifications dont ils ont (auront ?) à faire preuve... Ce n'est malheureusement pas la seule question à propos de laquelle l'absence d'une réflexion pédagogique sérieuse a mené à des résultats en général discutables.

Nous trouvons là un de ces points délicats dont il faut absolument parler, quelles que soient les réactions engendrées par la discussion. Car enfin, la bonne volonté, si chaleureuse soit-elle, n'assure jamais le savoir-faire. On ne compte plus les désastres causés par un remplacement mal assumé à cause de l'absence de formation du remplaçant. De là à conclure que ce travail est à la portée de n'importe qui...

« La meilleure manière de dévaloriser l'enseignement », dit le rapport à ce sujet. En leur for intérieur, peut-être certains collègues protestent-ils. D'autres, au contraire, donnent à ce texte leur pleine adhésion. Les uns et les autres, que cette question atteint, de qui elle suscite une prise de position, sont-ils au moins inscrits au Congrès ? Sont-ils conscients que leur présence active y est non pas souhaitable, mais nécessaire ?

L'exemple du paragraphe 3.3.9. est loin d'être unique. Puisse-t-il persuader les retardataires (il y en a, paraît-il) de rattraper les jours perdus et d'envoyer, sans plus se tâter, leur inscription au Congrès.

Congrès SPR, Montreux.
Commission de presse.

CONGRES SPR : A PROPOS DU RAPPORT

Les auteurs d'amendements au texte du rapport présenté à Montreux voudront bien les adresser **par écrit** à la Rédaction de l'« Educateur », Montreux, jusqu'au 3 juin prochain.

Ils prendront note qu'**une séance avec la commission chargée d'élaborer le rapport sera organisée pour eux vendredi matin 17 juin à l'Hôtel Suisse, Montreux** (10 heures).

comité central

XIIe semaine pédagogique internationale au Village Pestalozzi à Trogen du samedi 16 juillet au dimanche 24 juillet 1966

INVITATION

aux membres du corps enseignant de tous les degrés.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers Collègues,

La Semaine pédagogique internationale est, comme vous le savez, traditionnelle depuis une dizaine d'années. Notre collègue le Dr W. Vogt, ancien rédacteur de la SLZ, a réussi à faire de ces conférences une rencontre importante des enseignants de tous pays et de tous degrés. Ces années passées la Société pédagogique de la Suisse romande a assumé, à deux reprises, l'organisation de ces Journées.

Cette année les comités du Schweizerischer Lehrerverein et de la Société pédagogique de la Suisse romande en ont chargé une commission intercantonale. Avec le programme ci-joint, nous vous invitons cordialement à participer aux Rencontres de Trogen de 1966.

THÈME : *L'Educateur et les impératifs de la société actuelle.*

PROGRAMME :

Samedi 16 juillet. Arrivée, 18 h. repas en commun ; 20 h. Ouverture officielle. M Arthur Bill, directeur du village Pestalozzi nous présente le village d'enfants.

Dimanche 17 juillet. 10 h. Dr Wolf Wirz, Zurich : *« Pierre Teilhard de Chardins et notre éducation ».* 20 h. Organisation du travail pratique et collectif. Lecture de textes de P.T. de Chardins.

Lundi 18 juillet. 9 h. 30. Dr E-J. Sattler, professeur à Celle (Niedersachsen) : *« La tâche de l'école dans la démocratie actuelle. »*
20 h. Brefs exposés par les participants des divers pays et cantons sur l'enseignement des notions civiques.

Mardi 19 juillet. *« L'école et l'orientation politique ». Après-midi :* Visite accompagnée et commentée de la Stiftsbibliothek et de l'Université commerciale à St. Gall.
20 h. Suite des exposés des participants avec la collaboration du directeur de l'Académie d'Etat de Calv (Baden-Württemberg)

Mercredi 20 juillet. Travail pratique en groupes : 1. Musique et danses populaires ; 2 Travail manuel et dessin ; 3. Etudes littéraires et discussion.

15 h. Suite du travail en groupes.
20 h. Forum sur l'importance de l'activité artistique dans le développement du sens communautaire.

Jeudi 21 juillet. 9 h. 30. Erwin Heimann, écrivain à Heiligenschwändi (BE) : « *L'influence de la littérature dans l'orientation politique* ».
20 h. Film.

Vendredi 22 juillet. Excursion à Winterthur. Matinée : Arrêt dans la pittoresque cité médiévale de Wil (SG).
Visite des cours de la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire.
Après-midi : Visite de la collection d'objets d'art Oskar Reinhart, et des archives de philosophie génétique chez le Dr h.c. Walter Corti.
Rentrée à travers le Toggenburg et par la Schwägalp.

Samedi 23 juillet. 9 h. 30. Mme Jacqueline Boës, directrice de l'école expérimentale de Vanves (France) : « *Les expériences du Dr Fourestier à Vanves* », l'école à mi-temps.
19 h. 30. Soirée familière internationale.

Dimanche 24 juillet. Départ après le petit déjeuner.

INDICATIONS GÉNÉRALES :

1. Les participants sont priés d'apporter leurs instruments de musique.

2. Aux heures suivantes vous serez accueillis à la gare de Trogen : Départ St Gall : 1414, 1510, 1610, 1646. Arrivée à Trogen : 1447, 1542, 1642, 1717.
3. Pour les participants de langue française un service de traduction sera organisé.

4. Prix d'inscription (sans les excursions) *Fr. 120.—* (payable à Schweiz. Lehrerverein à Zurich ccp. 80 - 2623 Zurich).

5. Le nombre de places étant limité, vous êtes invités à vous inscrire le plus vite possible.

Pour la direction de la Semaine pédagogique : Paul Binkert, secrétariat du SLV, Postfach 189, 8057 Zurich
Dr U. Bühler, directeur du Séminaire de Kreuzlingen.

INSCRIPTION :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

(Lieu no. postal)
Rue : _____

Pays _____

Age _____

Degré _____

Vœux _____

Date _____

Signature _____

vaud

Société vaudoise de travail manuel et de réforme scolaire

Le Comité de la SVTM et RS pour 1966-67 se compose comme suit :
Président : Ed. Geiser, Tour grise 8, 1000 Lausanne.
Secrétaire : J.-P. Paccaud, rives de la Morges 6, 1110 Morges.
Caissier : J. Sénéchaud, av. de Cour 9, 1007 Lausanne (CCP : 10 - 4174).
Editions : P. Turuvanni (vice-président), Mallieu 9, 1009 Pully ; Mme R.-J. Ehrat (membre), av. d'Echallens 89, 1000 Lausanne ; Mlle M. Fiaux (membre), ch. de la Motte 6 bis, 1018 Lausanne.
Dépôt de vente de matériel : D. Bessat (dépositaire), 1096 Villette (CCP : 10 - 22018).

Réforme de structure de l'Ecole vaudoise (IX)

Pour les lecteurs qui nous font l'honneur de suivre la publication des différents articles traitant de la Réforme de structure, nous rappelons que le chapitre VIII — noté VII par erreur — suscitait la réflexion des enseignants sur l'âge d'entrée au Cycle d'orientation proprement dit.

Nous poursuivons aujourd'hui par l'étude de quelques problèmes liés à la création du dit cycle.

Qui entrera au Cycle d'orientation ?

Il y a tout d'abord lieu de marquer la nette différence existante entre le Cycle d'orientation actuel des collèges conçu pour des élèves admis ensuite d'examens sélectifs, et le futur Cycle d'orientation réservé à l'ensemble de la population scolaire. Ce futur Cycle qui se veut généralisé recevra donc, sans épreuve préalable, tous les enfants ; à deux exceptions près, cependant : les déficients mentaux et les retardés de 2 ans et plus.

C'est en définitive, près de 90 pour cent des élèves qui bénéficieront de « l'égalité des chances devant l'éducation ».

Un seul Cycle d'orientation ou deux cycles parallèles ?

Chacun connaît les 2 rapports publiés (voir « Educateur » No 13). L'un, de majorité, préconise un cycle unique, l'autre, de minorité, 2 cycles parallèles.

Lors des discussions, en séances plénières de la Commission du rapport, les représentants de la SPV ont toujours défendu le principe du cycle unique. Ils l'ont fait, non pour « satisfaire à une certaine conception démocratique de l'école », mais par « désir de favoriser la cohésion sociale et d'atténuer quelque peu l'avantage ou, au contraire, le handicap du millieu socio-culturel ».

D'autre part, ils restent persuadés qu'à vouloir créer 2 cycles parallèles rendrait nécessaires et obligatoires des épreuves de préorientation en 4e année primaire déjà, sous forme de tests ou épreuves diverses échelonnées dans le temps. Cette solution est à bannir, car elle altérerait le climat de travail des classes : bachotage dû à la pression des parents, crainte des maîtres de se voir reprocher les échecs, travail scolaire inévitablement conditionné par la nature des épreuves imposées. D'autre part, cette 4e année primaire est une année au programme de laquelle figurent un certain nombre de notions-clés : début du système décimal, conjugaisons, termes de la proposition... Ces acquisitions sont primordiales et doivent absolument se faire dans un climat dépourvu de la hantise du bachotage.

Durée du Cycle d'orientation

Tel qu'il est envisagé, le Cycle d'orientation s'étendra sur 2 années pour la majorité des élèves, dit le rapport. « On y déroge toutefois pour 2 minorités : en effet, il est réduit à une année pour les moins doués qui manifestement n'ont aucun appétit intellectuel et pour lesquels un passage en division pratique s'impose dans les délais les plus brefs, de même que pour les « surdoués » qui peuvent prétendre suivre le Cycle d'orientation d'une année, propre à la division prégymnasiale.

Et pour le solde, qui reste tout de même une majorité ? Nous nous devons de penser sérieusement à eux ; ils seront très généralement orientés en divisions pratique et générale après avoir complété les effectifs de division prégymnasiale. Que l'on nous permette cependant de glisser quelque peu dans l'estimation : si l'on suppute à 8 % le nombre des « surdoués » apte à faire en 1 année le cycle d'orientation commun, si, d'autre part, l'on sait que notre civilisation « dévoreuse de cadres » réclame un 20-22 % de population laborieuse ayant fréquenté des établissements de niveau gymnasial, nous devons bien admettre qu'il est nécessaire de compléter l'équipe de tête par un apport de 12-15 % d'élèves recrutés parmi ceux qui sont tout de même la majorité.

Mais cet apport ne pourra se faire qu'au prix d'un sacrifice d'une année et ces élèves ne quitteront donc le Cycle d'orientation qu'à l'âge de 13 ans (si ce n'est 14). En définitive, ceux qui n'ont pas le « bonheur » de se compter parmi les surdoués, mais qui ont des aptitudes suffisantes pour prétendre à des études longues, seront pénalisés ; pour eux, les portes du Gymnase ne s'ouvriront que lorsqu'ils auront 17 ou 18 ans...

La réforme de structure offre bien peu aux élèves dits « normaux » !... C'est regrettable, mais peut-être n'a-t-on pas suffisamment réfléchi sur le danger qu'il y a à trop vouloir avantager les « surdoués » au détriment de la grande majorité.

Et nous posons alors la question : ne pourrait-on pas concevoir un cycle d'orientation d'une durée de 3 ans comprenant un cycle d'observation (sans clivage) de 2 ans durant lequel tous les élèves suivraient un enseignement commun. L'enseignement de base serait complété par une observation systématique qui permettrait l'orientation ultérieure ; cette dernière n'interviendrait qu'après et ne se réduirait plus à des seuls tests mais serait étendue dans le temps pour arriver finalement, à 13 ans, à une orientation fondée sur une période d'observation assez longue qui ne fasse plus une part trop large aux qualités de surface : vivacité d'esprit, loquacité, précocité intellectuelle due au contact d'adultes cultivés et qui favorise les enfants issus de milieux choisis.

Qui enseignera au Cycle d'orientation ?

Le rapport est particulièrement laconique sur ce sujet.

Il relève cependant l'opportunité d'envisager la formation d'un enseignant nouveau. D'autre part, il admet que « les enseignants primaires y auront accès ». Il est certain que c'est à ce niveau qu'enseignants primaires et licenciés devront unir leurs efforts ; il est impossible de se priver des qualités pédagogiques des uns et des aptitudes intellectuelles des autres. La collaboration de tous — y compris de psychologues — sera le vrai facteur de réussite pour l'orientation des élèves.

(A suivre)

Voir « Educateur Nos 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 18.

A la suite de ces publications, vos objections, réflexions, propositions, etc., seront utiles lors des assemblées de section.

Sauvetage nautique

Sont prévus les cours suivants :

Lausanne (Montchoisi) : le 25 juin à 14 h., le 2 juillet à 14 h., et le 3 juillet à 7 h. 30. Maître de gymnastique : R. Bron (Prilly). Direction : J. Petitpierre (Prilly).

La Sarraz : le 25 juin, les 2 et 3 juillet. L'heure reste à fixer. Maître de gymnastique : D. Roy (Lausanne). Direction : P. Lugeon (La Sarraz).

Aigle : le 15 juin à 14 h., le 18 juin à 14 h., le 25 le matin. Maître de gymnastique et direction : J. Montangero.

Yverdon - Penthalaz. Pour ces deux localités, les renseignements seront donnés aux participants.

La direction générale de ces cours incombe à J.-P. Zollinger, maître de gymnastique et président de la Commission AVMG.

Les cours sont destinés aux filles et aux garçons qui sont dans leur dernière année de scolarité (14 et 15 ans).

S'inscrire jusqu'au 4 juin au Secrétariat vaudois, chemin du Platane 1 *1008 Prilly*. Tél. (021) 24 60 00. CCP 10 - 19338.

Ne pas oublier de verser la finance de deux francs par bulletin de versement au moment de l'inscription.

Pour la Commission SPV
Louis Germond

Bureau de l'assemblée générale de la Société pédagogique vaudoise

Dans sa séance du 2 mai 1966, au chemin des Allinges à Lausanne, le bureau issu des dernières élections du congrès SPV en janvier 1966, s'est constitué de la manière suivante :

Président : Liard Héli, Tour grise 19, 1000 Lausanne.

Vice-président : Capt. Gilbert, 1348 Le Brassus.

Secrétaire : Bérard Jacqueline, rue de la Plaine 9, 1400 Yverdon.

Scrutateurs : Blanc Andrée, La Vignette, 1530 Payerne et Martin Eliane, Le Prieuré, 1166 Perroy.

H. Liard

Postes au concours

Assens. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 29 août 1966.

Pully. Maîtresses enfantines (2 postes). Entrée en fonctions : 30 octobre 1966. Les candidates sont priées d'adresser un curriculum vitae à la Direction des écoles de Pully.

Ne confondons pas...

Le plan d'étude déclare : « Les travaux manuels répondent au besoin d'activité de l'enfant ; ils sont un excellent moyen d'éduquer les sens et de développer la dextérité, le jugement et l'esprit d'initiative. En outre, comme le travail manuel répond à des tendances profondes, il constitue un des meilleurs moyens de pénétrer l'individualité de l'élève et de faire apparaître les grandes lignes de son tempérament personnel. »

Le mot est lâché : éduquer. Il s'agit donc « de l'ensemble des efforts réfléchis par lesquels on aide la nature dans le développement des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'homme, en vue de sa perfection, de son bonheur et de sa destination sociale.»

Comme on est loin du bricolage, de l'à-peu-près, du mal fini. Un regard autour de nous, parmi les industries de la construction, des textiles, de la métallurgie, nous laisse songeur devant l'imperfection des produits qui nous sont offerts.

Cette tendance du vite-fait-qui-ne-doit-pas-durer, a-t-on le droit de la laisser s'introduire dans les travaux scolaires ?

A ceux qui nous répondrons que nous ne sommes plus au siècle des cathédrales mais à celui du rendement, nous rétorquerons que dextérité et habileté, donc vitesse d'exécution, ne sont pas opposés à soin et exactitude.

Les travaux manuels, comme toutes les autres disciplines ne s'improvisent pas. Ils demandent une préparation minutieuse de la leçon à donner...

Distinguons deux types d'enseignants dans cette branche :

D'une part la maîtresse ou le maître disposant de matériaux de fortune, d'un outillage restreint et devant enseigner à un grand groupe d'élèves ; d'autre part le professionnel des travaux manuels qui reçoit ses élèves dans un atelier pourvu de moyens techniques adéquats Pour l'un comme pour l'autre, il est très facile de sombrer dans les extrêmes du mauvais bricolage ou de faire du pré-apprentissage qui doit être laissé à l'enseignement professionnel.

Dans la confection du petit panier monté à l'aide d'une boîte à fromage pour la fête des mères, ou du bureau ministre que se propose de construire le collégien de 15 ans, il faut un minimum de techniques à posséder, des règles à observer, une marche à suivre, à penser, afin que l'objet fini et que l'effort fourni pour sa réalisation procurent un véritable enrichissement et une réelle satisfaction aussi bien à son auteur qu'au maître.

Les travaux manuels, conçus dans cet esprit, garderont une valeur éducative et ne seront pas une simple diversion accordée au nom du principe disant que nos élèves ont besoin de détente. S'ils devaient se résumer à satisfaire ce seul besoin, ils n'auraient plus leur raison d'être.

Etant convaincus du grand apport éducatif de cette discipline, nous tenons à encourager vivement ceux et celles qui la pratiquent, nous recommandons à chacun de ne pas sombrer dans le vite fait, imprécis, mal fini, exécuté sans méthode, même si les conditions d'exécution ne sont pas des meilleures et à combien plus forte raison si nous nous adressons aux professionnels de cet enseignement. Que les travaux qui quittent nos classes ou nos ateliers soient semblables à des cartes de visites dignes de nous présenter. Si ce ne doit pas être le cas, cherchons-en la cause et détruisons-les.

Ne confondons pas travail manuel — enseignement *éducatif* et travail manuel — avec mauvais bricolage *inutile.*

SVTM et RS
Le comité

AVMG - Tournoi de volleyball 1966 Rappel

Désormais traditionnel, ce tournoi aura lieu cette année le samedi 11 juin à 14 h. 15 dans les salles de gymnastique du *Collège de l'Elysée* à Lausanne.

Les inscriptions des sections AVMG peuvent encore être adressées au soussigné jusqu'au *samedi 4 juin, dernier délai.*

A bientôt donc à Elysée et salutations cordiales.

Pour le comité AVMG :
le responsable du tournoi : *Jean Rubin,*
Maître de sports, Bois-Gentil 23, 1000 Lausanne

genève

Centre d'information SPG

On a beaucoup parlé, dernièrement, du Centre de Vernier à propos de son intégration dans les nouveaux statuts de notre association. Comme cette opération a été faite sans que le Centre ait eu à céder une parcelle de son autonomie et de sa liberté d'action, nous reproduisons ci-dessous l'éditorial et le règlement qu'il s'est imposé en fonction des expériences faites et de son développement futur. Tout cela avait paru dans le **Bulletin de novembre 1963** et reste encore valable aujourd'hui. Nous y avons ajouté la liste complète des travaux qu'il a publiés au cours de ses 6 années d'activité.

Editorial

Le premier numéro (novembre 60) de notre bulletin avait pour buts :

a) de faire connaître les objectifs du centre de l'UIG, dont les membres avaient eu l'idée en 1958 déjà. En vue de sa création, ils avaient versé 5 francs chacun ;

b) d'annoncer les premiers travaux sortis (vocabulaire, géométrie et textes de géographie sur l'Europe).

Le deuxième numéro (mars 61) indiquait notre méthode de travail, faisait quelques suggestions et lançait les fiches d'Histoire ainsi que celles d'Instruction civique. Ce troisième numéro nous permet de faire le point après 3 ans d'activité intense et d'expérience pratique :

1. Les objectifs que nous nous étions proposés ont été atteints : ils répondaient donc à un besoin profond de notre association, celui de concrétiser son unité virtuelle par un organisme autre que ses comités de section et son comité mixte, un centre catalyseur de toutes les bonnes volontés. En effet, une association d'instituteurs est d'autant plus efficace sur le plan corporatif qu'elle est mieux intégrée dans la profession.

2. Or, cette intégration ne pouvait être effective que par la création réfléchie d'un centre d'information à la fois pédagogique et technique, apte à rendre la plupart des services qu'on peut attendre d'un syndicat, sans en avoir ni les servitudes ni les charges.

3. Le fait que notre Centre puisse — en plus des travaux pédagogiques — tirer et diffuser par ses propres moyens circulaires, convocations, projets et rapports de commissions, assure ainsi à notre association une rapidité d'action et une indépendance précieuses.

En conclusion, grâce à son animateur et à l'équipe élastique qui le seconde, grâce surtout à l'amitié et à l'esprit de libre discussion qui règnent à Vernier, notre centre est devenu le vivant foyer de notre Union.

Règlement

1. L'équipe du Centre se compose d'un responsable assisté d'un trésorier et d'un secrétaire, et de tous les collègues qui veulent bien consacrer quelques heures chaque lundi, éventuellement le jeudi, au service de notre corps enseignant.

2. Tout membre de l'UIG peut présenter un travail inédit au responsable du Centre qui, après examen et discusssion avec ses collaborateurs, décide si ce travail mérite d'être édité et diffusé tel quel ou avec certaines modifications, par les soins de l'équipe du Centre.

3 Chaque nouveau travail est annoncé par une circulaire spéciale aux maîtres principaux ainsi que dans l'« Educateur ». Le délai fixé pour passer commande doit être respecté afin qu'un premier tirage puisse être effectué.

4. Un second tirage n'a lieu que si la demande est importante et les nouvelles commandes passées en temps voulu.

5. Un ouvrage épuisé n'est pas, en principe, réédité. Si une nouvelle réédition s'impose, elle se fera dans une forme améliorée ou renouvelée.

6. Les prix de vente sont fixés au plus juste (actuellement environ 10 à 15 c. la feuille de texte ou de dessin). Une modeste indemnité est versée à chaque auteur selon l'importance de son travail.

7. Tout membre de l'UIG peut utiliser les machines du Centre pour tirer des travaux personnels utiles à ses élèves (cours, épreuves, etc.) au prix de revient.

Liste des travaux publiés (juin 1966)

Français

Vocabulaire, 4e - 6e degrés, 456 fiches, format A6, épuisé.
Exercices, 5e-7e degrés, 396 fiches format A6, Fr. 5.—.

Conjugaison avec corrigé, 6e-7e degrés, 284 fiches, format A5, épuisé.

Leçons de langage (enfant), avec croquis I, 1er-3e degrés, 34 fiches, format A4, épuisé ; II : 1er-3e degrés, 56 fiches, format A4, Fr. 6.—.

Illustrations, Papa, Maman, Bébé, Enfant, 5 fiches, format A4, 35 séries, Fr. 8.—.
Lecture, enfant 1re, 45 fiches, format A5, Fr. 5.—.

Calcul

Géométrie, 6e degré, 102 fiches, format A5, épuisé.

Arithmétique, corrigé du manuel de, 4e degré, 104 fiches, format A5, Fr. 5.—.

Table des moyennes à 0,01, 2 fiches, format A4, Fr. 1.—.

Histoire suisse (illustrée)

Des Waldstaetten aux guerres d'Italie, 6e degré, 133 fiches, format A4, épuisé.

De la Renaissance à la Révolution, 7e degré, 183 fiches, format A4, Fr. 5.—.

Instruction civique, 7e-8e degrés, 48 fiches, format A5, Fr. 2.—.

Géographie

Textes sur Genève, 4e degré, 36 fiches, format A5, Fr. 2.—.

Textes sur la Suisse, 6e degré, 188 fiches, format A5, Fr. 4.—.

Textes sur l'Europe, 7e degré, 72 fiches, format A5, épuisé.

Science (illustrée)

Quelques champignons de chez nous, 3e-7e degrés, 14 fiches, format A4, Fr. 2.—.

Poissons, 3e-7e degrés, 23 fiches, format A4, Fr. 2.—.

Les conifères, 3e-7e degrés, 20 fiches, format A4, Fr. 3.—.

Physique (30 leçons), 4e-7e degrés, 31 fiches, format A4, épuisé.

Centres d'intérêt (illustrés)

La vie des oiseaux, 2e-5e degrés, 19 fiches, format A4, épuisé.

Les Indiens, Enf., 1er-3e degrés, 34 fiches, format A4, Fr. 3.50.

Les Noirs, 1er-3e degrés, 45 fiches, format A4, Fr. 5.—.

Les Esquimaux, 1er-3e degrés, 35 fiches, format A4, Fr. 4.50.

L'Escalade, textes et dessins, 1er-3e degrés, 10 fiches, format A4, épuisé.
Textes et planches, 4e-7e degrés, 12 fiches, format A4, épuisé
Planches annuelles, 4e-7e degrés, 7 fiches, format A4, épuisé.

1er juin, planches annuelles, 4e-7e degrés, 3 fiches, format A4, épuisé.

Théâtre Rudin

Pour Noël

Pas de Noël pour cet été, 15 p., format A4, Fr. 2.—.
Le calendrier de l'Avent, 8 p., format A4, Fr. 1.—.
Amis (pièce-poème), 7 p., format A4, Fr. 1.—.

Pour les Promotions

Une machine pas comme les autres, 16 p., format A4, Fr. 2.—.
Une journée d'été (jeu chanté), 12 p., format A4, Fr. 1.50.
Pas au programme, 4 p., format A4, Fr. 0.50.

Divers

Pour la confection des fiches, vente d'enveloppes transparentes CELLUX et de cartons format A5 et A6.

Pour les prix distribués aux promotions, vente des ououvrages illustrés de Mme Curchod, de la Collection du Verdonnet.

N.B. — Nous ne donnons pas ici le nom des auteurs des travaux ci-dessus car il faudrait aussi citer celui des collaborateurs. En définitive, c'est le Centre qui est le responsable de la publication, cela doit suffire.

Georges GALLAY, responsable, tf. 41 46 27. — Siège du Centre : Ferme Dufour, tf. 41 27 83, 1214 Vernier GE. CCP 12.15.155. *E. Fiorina,* secrétaire.

Tribune libre...

Un métier qui marque

Ne dites pas le contraire ! Nous avons choisi un métier qui nous marque joliment, au bout de quelques années. Je ne prétends pas qu'il nous déforme nécessairement, mais il nous marque.

Je me souviens, alors candidat à l'enseignement, de l'aveu exprimé tout à fait sérieusement par un instituteur d'un âge pourtant raisonnable :

— Moi, déclarait-il, lorsque j'entends les nouvelles à la radio, je ne puis m'empêcher de souligner mentalement en rouge les erreurs commises.

Tout d'abord, j'ai trouvé cela drôle. Puis, cela m'a semblé attristant. Aujourd'hui, je ne suis pas loin de juger cette forme d'esprit tragique. Aussi tragique que cette lettre, écrite par un jeune homme à son régent de père, retournée sans commentaire à l'expéditeur mais complétée par des traits rouges relevant les fautes d'orthographe.

Je suis fier, personnellement, d'être instituteur. Mais je me débattrai jusqu'à la dernière énergie pour que le maître d'école ne tue pas l'homme. Hors de ma classe je ne veux plus être qu'un homme, auprès duquel les autres puissent s'approcher sans crainte de se voir corriger. Si des inconnus me disent : « Alors vous, vous êtes un maître d'école, il n'y a pas de doute ! », je ne le renie pas, mais je suis vexé. Un peu comme le serait peut-être le croque-mort qu'on traiterait de ce qu'il est au milieu d'une soirée divertissante.

Le mot me vient précisément, et qui est, à mon humble avis, un mot d'ordre, une loi d'hygière mentale, une nécessité vitale : **divertir !** Divertir dans le sens de « distraire de ses occupations ».

Cette lucarne ouverte sur un coin de ciel bleu, ainsi que nous le déclarait un professeur, c'est somme toute ce qui nous maintient en bon état, c'est n'importe quel idéal, c'est la batterie qu'on recharge, c'est un enrichissement humain, c'est un contact sur la vie. Un divertissement.

Qui l'emportera en moi dans cette lutte quotidienne entre l'homme et l'instituteur ? Vais-je pouvoir jusqu'au bout rester un homme dans ma classe ? Ou vais-je lentement devenir le régent chez moi, dans la rue, avec mes amis ? Bien souvent, je me suis surpris à répéter une explication que mes interlocuteurs avaient saisie tout de suite. Combien de fois ne me suis-je retenu à temps de donner des leçons à des gens qui ne sont plus des enfants ? Je m'efforce de supporter le brouhaha d'une société pour parler, et je tente désespérément de ne pas m'exprimer d'une façon trop docte, ou au contraire trop bêtifiante, afin de retrouver la bonhomie de ces braves gens qui parlent non pour être écouté, mais simplement pour le plaisir.

Petites choses sans importance ? Le jour où je m'y laisserai entraîner sans plus m'en rendre compte, alors ces petites choses deviendront graves, et moi je deviendrai em...

Au fond, ne le suis-je pas déjà un peu ? ...

le sans-grade

UAEE - Soirée-repas...

au Café du Raisin, Grand-Saconnex, le vendredi 3 juin, à 19 h. 30. Madame Merker nous parlera, au cours de cette soirée, de son voyage au Mali. Ne manquez pas de vous inscrire nombreuses auprès de Mme S. Chevalier, 23, avenue Vibert, Carouge. Tél. 42 33 17.

C. G.

Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher

VOYAGES THOMAS

De nombreuses promenades dans la belle campagne vaudoise.
Billets du dimanche et circulaires toute l'année !
Cars modernes à disposition.
Excursions en tous genres, courses scolaires et sorties gastronomiques.

neuchâtel

Bienvenue à Mlle Anne-Lise Kohler, institutrice à La Chaux-de-Fonds, qui vient d'entrer dans la SPN/VPOD.

G. B.

Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active CEMEA

Invitation. — A l'occasion du dixième anniversaire de leur groupement, les instructeurs CEMEA neuchâtelois ont le très vif plaisir de vous convier à l'inauguration de leur nouveau centre, à la **rue de l'Hôpital 9, 3e étage, à Neuchâtel** (en face du Marché Migros, au-dessus de la droguerie-parfumerie Kindler), **mercredi 1er juin 1966, à 14 heures.**

Une petite exposition de quelques réalisations vous donnera un aperçu de notre activité.

Avec nos salutations cordiales.

Au nom de l'équipe : **Denis Guenot.**

Association cantonale neuchâteloise des maîtres d'éducation physique

Nouvelle composition du comité :

Président : Gaston Cuche, Bois-Noir 3, **2053 Cernier;** vice-président : Albert Muller, Gabriel-Lory 8, **2003 Neuchâtel ;** caissière : Simone Zahnd, Promenade 15, **2300 La Chaux-de-Fonds ;** secrétaire des verbaux : Georges Montandon, Pralaz 26, **2034 Peseux** ; secrétaire adjoint : Ali Monet, Côte 57a, **2000 Neuchâtel ;** président technique : Frédy Droz, Gentiane 1, **2400 Le Locle.**

jura bernois

Visite d'étudiants vendéens à l'Ecole normale d'instituteurs, Porrentruy

Vingt et une jeunes filles et quatorze jeunes gens étudiants du Centre de formation pédagogique « L'Aubépine », de La Roche-sur-Yon (Vendée), ont visité samedi dernier l'Ecole normale de Porrentruy, où ils ont reçu une information approfondie, par M. Ed. Guéniat, directeur, sur la manière dont on y forme les instituteurs.

Ils accomplissaient ainsi, avant de rentrer en France, le dernier acte d'un périple de douze jours en Allemagne et en Suisse, où, sous la conduite de leur directeur, M. E. Petit, ils avaient pris contact avec diverses institutions pédagogiques.

Ed. G.

divers

Anzeindaz - Refuge Giacomini

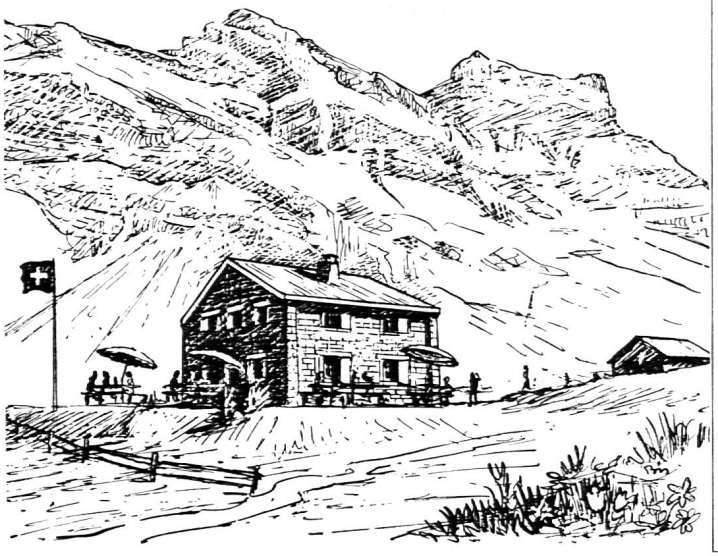

Etablissement confortable — Dortoirs séparés — Prix modérés

Transport officiel car Barboleusaz-Solalex, jeep Solalex-Anzeindaz

Tél. (025) 5 33 50 — Au centre de la réserve fédérale de chasse

Rodolphe Giacomini, guide.

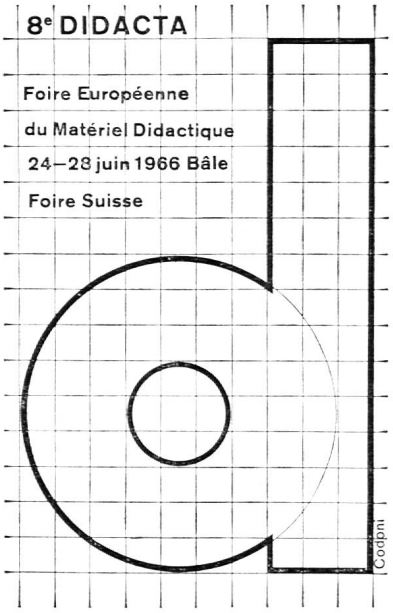

Leçons de français

Je cherche pour les vacances d'été (juillet et août, ou août et septembre), pour jeune garçon de 15 ans, famille d'instituteur ou de professeur de français ou éventuellement **petit** institut où il aurait la possibilité de perfectionner ses connaissances de la langue française (grammaire et orthographe).

Vie de famille demandée.

Offres sous **chiffre P 14 512 F à Publicitas, 1701 Fribourg.**

Diablerets

4 projets de courses

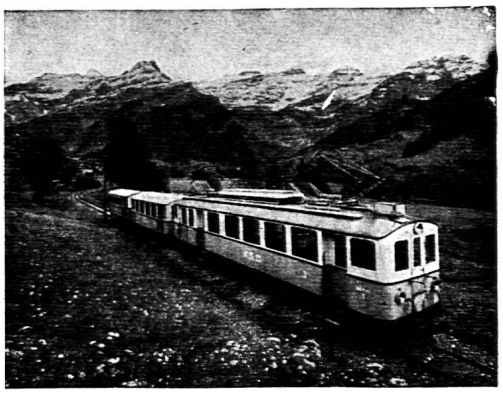

Le chemin de fer
Aigle - Sépey - Diablerets

Le télécabine Diablerets - Isenau
et la chaîne des Diablerets
Temps de parcours du télécabine
Les Diablerets - Isenau simple course
15 minutes

Itinéraire 1 LA PALETTE D'ISENAU
Isenau - Col des Andérêts - La Palette - Isenau
Temps de marche : 2 h. 30 - Différence de niveau (montée) 400 m.

Itinéraire 2 TOUR DE LA PALETTE D'ISENAU
Isenau - Col des Andérêts - Chalet Vieux - Lac Retaud - Isenau
Temps de marche : 3 h. 30 - Différence de niveau (montée) 455 m.

Itinéraire 3 LAC RETAUD - GORGES DU DARD
Isenau - Col du Pillon - Gorges du Dard - Les Diablerets
Temps de marche : 2 h. 30 - Différence de niveau (montée) 400 m.

Itinéraire 4 ARPILLE - COL DE SERON
Isenau - Arpille - Col de Seron - Meitreillaz - Ayerne - Isenau
Temps de marche : 3 h. 30 - Différence de niveau (montée) 370 m.

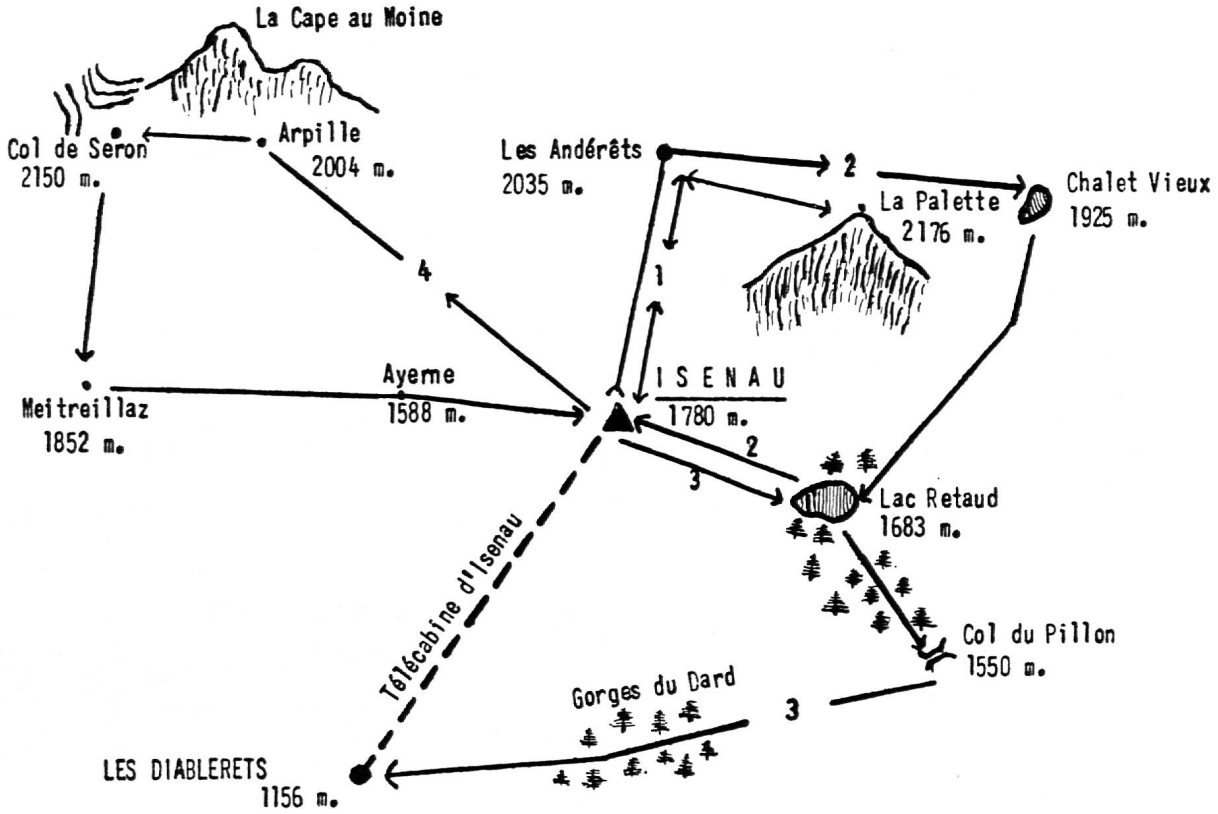

NOUVEAU: GLACIER DES DIABLERETS, à 3000 m. par téléphériques.
Renseignements : Direction A.S.D., Aigle, tél. 2 21 15.

notes de travail

Vendredi 2 octobre

Je relis parfois le décalogue pédagogique de notre excellent collègue Edgar Sauvain dont j'ai dit quelques mots plus haut. J'essaie comme je peux de me rapprocher de ce point idéal et remarquable d'ailleurs. Chacun des articles est tout un programme en soi. Semblable lecture pourrait décourager. Qu'il n'en soit rien. J'essaie quant à moi de m'attacher à l'un ou l'autre de ces points et de ne plus le quitter. Que jamais surtout l'élève ne soit « ce prévenu » toujours suspect dont parle Roorda. L'élève dont on se méfie sans cesse finit tôt ou tard par vous tromper. Tout est affaire d'état d'esprit, de climat bien plus que de systèmes.

La pédagogie est plus affaire de personne que d'idées. Rien de plus gratuit et volatil qu'une idée tant qu'elle ne s'inscrit pas dans une chair. Elle doit se vivre bien plus que se défendre. Je pense à ces envolées oratoires que nous connaissons tous et que personne ne prend très au sérieux. On sait bien que c'est trop beau pour être vrai. Ainsi ce leader politique qui s'écriait devant une foule : J'embrasse l'humanité tout entière... Et un Titi au premier rang : « T'as embrassé ta femme ce matin ? » Le gars était en instance de divorce !

Visite d'André qui passe l'après-midi avec nous. Il pleut doucement. Les gosses jouent « Au Commissaire » : coups de couteau, rafales de mitraillettes, hold-up, coups de main... Assis sur la barrière du jardin, j'assiste aux opérations, j'écoute d'étranges dialogues : Allez, on le balance à la P.J., tu te mets à table non ? Fais-y le coup de l'anguille, emmenez-moi ct'homme au service anthroposphérique (on peut bien se tromper de ça), fais gaffe, il a la main dans la poche, les pattes en l'air, mon coco ou j'te plombe... Ah ! quelle aisance, quel jeu, quelle rapidité d'élocution. Et dire qu'il faut user de toutes les ressources de la persuasion pour les amener à accentuer un mot ça et là dans le poème que nous essayons de mémoriser Et qu'ils débitent avec tout le phrasé du crieur public.

Téléphone, affaire de vélos sabotés, Mick dans le coup.

Ciel bas, sans ouverture, les vendanges ont commencé. Les fleurs de la grande bordure ne cessent de fleurir et éclairent le long mur gris.

Samedi 3 octobre

Les gosses se baignent encore à la piscine, mais l'eau a bien fraîchi. Cet après-midi, violente et subite pluie d'orage. Je vais voir les cabanes. Pas une gouttière, le carton bitumé est parfait.

Lundi 5 octobre

Je sors de lire un reportage très important sur la condition et l'optique des jeunes de notre temps. Ce que je retire de ces multiples interviews, la constante qui s'en dégage, c'est que la vie, le monde, la vie du monde n'est plus qu'un immense point d'interrogation. Il y a du paradoxe là-dedans. A une époque qui devrait être celle des lumières, de la connaissance (partant de la sagesse), plus rien n'est assuré, tout, jusqu'aux fondements est remis en question. De solution, aucune. Ou alors une par penseur ou presque et ces gerbes d'opinions ne font qu'augmenter la confusion. Des millions de livres (le livre de poche permet aujourd'hui à chacun de lire à gogo, Sartre, Camus ou Confucius), des livres partout et cet immense savoir offert, ce plain-pied avec toutes les idées de la terre ne fait qu'augmenter le trouble (et situer mieux aussi les limites de notre pensée).

Une autre constante, la révolte qui est le fait des jeunes et leur richesse aussi. Vit encore semble-t-il qui peut dire non. La révolte est peut-être le stade d'avant la dérive et du laisser vivre. (On n'y changera rien, à quoi que ça sert de se casser, mon bifteck, mon boulot, ma petite femme, des loisirs et après nous le déluge...) Mais quelle révolte ? Car nous sommes bien établis qu'il est facile de se révolter.

Ceux qui disent non à tout s'imaginent se dresser contre le monde et ils s'abusent. Rien de plus conforme à l'homme que la révolte et depuis la Chute l'homme est contre tout, sinon contre lui.

Le miracle de la Grâce, la Croix est précisément ce retournement de la révolte qui devient révolte contre soi et montre soudain que le Mal des autres vient de moi et que mon égoïsme est à l'origine de leur souffrance.

Merveilleuse définition que celle de Sartre qui dit : « L'enfer, c'est les autres », mais définition du monde, Christ dit l'opposé, strictement. Dans le même reportage, un jeune homme fait profession d'athéisme : « La religion chrétienne s'oppose à la liberté » et développe longuement sa thèse. Tout cela est ouvert, courageux, mais l'ennui, c'est que l'on discerne très vite qu'il mélange tout, la Foi, la morale chrétienne et que le terme même de liberté a pour lui encore le sens que lui prêtent les jeunes enfants.

Quand donc, avant de publier l'opinion des gens, s'occupera-t-on de savoir s'ils connaissent au moins les rudiments des problèmes sur lesquels ils se prononcent avec tant de sérieux.

Temps gris et doux, la grande vendange commence ce matin. Les rouges ont été levés la semaine passée. Les matins sont lourds de rosée.

Mardi 6 octobre

Jojo revient. Il était parti hier avec enthousiasme pour quatre jours de vendanges ; la tête basse, l'air emprunté. Il a eu des mots avec le vigneron et lui a « demandé son compte ». Le problème majeur de l'instable est bien cette inaptitude à mener à bien ce qui est commencé.

Avec les parfums des débuts, l'attrait de la nouveauté, tout va bien. A la première difficulté, stop, machine arrière. Je ne sais pas si au fil des années, je parviendrai à le faire diviser un nombre fractionnaire par une fraction, mais si je réussis au moins à lui révéler la joie née d'une entreprise menée à bien, le plaisir d'être homme simplement, je n'aurai pas trop perdu mon temps. Mais pour un programme, c'en est un et sur lequel le Plan d'études ne donne que peu d'instructions.

Daniel Courvoisier.

Les enfants devant la télévision

Bien des idées et bien des préjugés se trouvent remis en question dans une nouvelle étude que l'Unesco vient de consacrer au thème controversé de l'influence de la télévision sur les enfants. Des faits cités, les auteurs tirent certaines conclusions, laissant cependant au lecteur la possibilité de former sa propre opinion.

On lira dans « L'influence de la télévision sur les enfants et les adolescents »[1] cette remarque fondamentale qui sera accueillie, selon le cas, avec inquiétude ou avec faveur : « Partout où la télévision diffuse chaque jour pendant un nombre d'heures important, elle a une influence dominante sur les loisirs des enfants ». Les heures que les enfants passent devant la « télé » familiale sont-elles bien ou mal employées ? La TV leur est-elle bénéfique ou nuisible ? C'est à cette question que s'efforce de répondre le professeur Wilbur Schramm dans un « exposé sur le résultat des recherches » qui précède la nouvelle bibliographie annotée de l'Unesco. Mais d'abord il pose cette autre question : « Que feraient donc Johnny et Mary s'ils n'étaient pas occupés à suivre sur le petit écran les aventures d'un shérif poursuivant des bandits ? » Et de répondre : ils consacreraient leur loisirs à la radio, au cinéma, aux « comics », et aux illustrés.

500 à 1000 heures par an devant le petit écran

Les résultats de nombreuses enquêtes viennent étayer ces conclusions. Ainsi, dans une ville du Canada, on a pu constater que depuis l'introduction de la télévision, les enfants passaient moins de temps à jouer. En Angleterre et au Japon, cependant, on ne note aucune réduction sensible du temps consacré aux « activités sociales ». Un des chercheurs cités arrive à cette conclusion que la télévision « prend la place d'activités remplissant une fonction analogue », remarque qui laisse au lecteur et aux parents toute latitude pour apprécier l'importance des « activités perdues ».

Beaucoup de maîtres estiment que la télévision réduit considérablement les heures que les enfants devraient consacrer à leurs devoirs scolaires. Mais, à en croire les enquêteurs, cette opinion ne serait pas fondée : les petits Japonais perdent en moyenne 14 minutes par soirée, tandis qu'au Canada le temps perdu est négligeable.

Mais combien d'heures de loisir les enfants passent-ils devant le petit écran ? Des données recueillies en Angleterre, aux Etats-Unis et au Japon permettent de répondre qu'entre 6 et 16 ans les jeunes consacrent en moyenne 12 à 14 heures par semaine à la TV, ce qui représente dans l'année 500 à 1000 heures, ou encore, 6000 à 12 000 heures étalées sur douze ans. Et les chercheurs de conclure que certains enfants passent, au cours de leur scolarité, autant d'heures devant la télévision qu'en classe !

La proportion varie selon les pays. En Allemagne, la TV n'occupe les adolescents (15 à 20 ans) que pendant une heure par jour en moyenne, alors qu'en Angleterre la moyenne quotidienne est d'environ 2 heures pour les enfants de 10 à 14 ans, et aux Etats-Unis de 3 heures pour ceux de 12 et 13 ans. Dans ce dernier pays, même les bambins de 3 ans justifient d'une moyenne de trois quarts d'heure par jour. Dans une grande ville (San Francisco) les élèves des classes terminales de l'école primaire totalisent 22,8 heures hebdomadaires de TV ; dans une ville universitaire (Ann Arbor, Michigan), 23,1 heures.

TV = Evasion

Comment expliquer cet engouement des jeunes que le professeur Schramm qualifie de « phénoménal » ? Pour beaucoup d'adolescents, la TV est d'abord un prétexte à se réunir, mais aussi une manière de se « tenir à la page ». Sur le petit écran, le monde des adultes est presque à la portée des jeunes. Et, comme le cinéma, la TV permet non seulement de s'évader de la routine quotidienne mais aussi de s'identifier à des héros aux aventures quasi fabuleuses.

Contrairement à certaines opinions qui ont cours, les recherches font apparaître que « la télévision ne fatigue pas davantage la vue que la lecture et n'affecte pas l'état général ». Ses effets sur la santé mentale de l'enfant ou sur son comportement sont beaucoup plus difficiles à évaluer, mais les éléments d'information dont on dispose permettent de dégager certaines conclusions.

Et d'abord cette constatation : aux émissions spécialement conçues à leur intention, les enfants ne tardent pas à préférer les programmes destinés aux adultes, et, parmi ceux-ci, les plus violents : films d'aventures, westerns, histoires policières.

Les conséquences possibles sur l'enfant de ces scènes de violence ont fait l'objet de recherches très nombreuses. Or, la plupart des spécialistes hésitent à affirmer que l'identification de l'enfant à un personnage violent et les enseignements éventuels que peuvent parfois fournir les drames télévisés aient une grande importance en tant que causes de la délinquance et de la criminalité. La télévision, affirment-ils, « peut tout au plus contribuer à la délinquance, encore n'aura-t-elle d'influence que sur l'enfant prédisposé et déjà mal adapté. »

Il est incontestable cependant qu'un jeune dont les relations avec sa famille ou avec les camarades de classe ne sont pas satisfaisantes peut être conduit par la télévision à confondre le réel et l'imaginaire, et que, pour acquérir du prestige auprès des jeunes de son âge, il peut être entraîné à des actes de violence. A ce propos, un spécialiste américain note : « La forte proportion de violence que contiennent les distractions offertes au grand public par les moyens de diffusion... accroît la possibilité que tel ou tel spectateur se livre ultérieurement à des actes agressifs dans certaines circonstances. »

Mais, selon les enquêteurs, le bilan de la TV est tout de même positif. Grâce à la télévision, les enfants et les adolescents restent plus facilement au foyer et les très jeunes acquièrent de nombreuses connaissances : au Canada, par exemple, les élèves des maternelles et des premières classes des écoles primaires ont un vocabulaire plus étendu quand leurs parents possèdent la télévision ; en Angleterre, les écoliers-téléspectateurs se placent en tête dans les tests de culture générale.

Vers une refonte des programmes

Cependant, passé l'âge de 12 ans, ou 13 ans, les enfants intelligents tendent à délaisser la TV. C'est ce

qui confirme un rapport anglais : « Si à dix ans les enfants peuvent encore apprendre quelque chose en regardant la télévision, à treize ans seuls les enfants retardés sont dans ce cas, et plus un enfant est intelligent, moins la télévision l'intéresse. Faut-il en conclure que beaucoup de programmes qu'on nous offre chaque soir se situent, du point de vue intellectuel, au niveau d'un enfant de dix ou douze ans ? » Certains parents et éducateurs trouveront matière à réconfort dans le fait qu'en grandissant les enfants intelligents consacrent moins de temps à la TV. Restent les autres, moins doués peut-être ou simplement plus lents à apprendre. Que peut leur apporter la télévision ? Une enquête anglaise montre que, privés de leur émission préférée, les jeunes ne ferment pas le poste mais regardent un autre programme, parfois plus « culturel », et finissent par y prendre intérêt. C'est la preuve, s'il en était besoin, que leur goût peut être formé et leur horizon élargi.

Est-ce à dire qu'on doive s'orienter vers une refonte des programmes ? Jusqu'à présent, estime M. Schramm, on est loin d'avoir tiré le meilleur parti possible de ce mode d'expression. Sans doute conviendrait-il d'étudier comment on pourrait rendre les programmes plus intéressants, plus instructifs, « de sorte qu'au lieu d'abaisser le goût de nos enfants au niveau d'une certaine forme de distraction, nous puissions les amener à s'intéresser à un plus grand nombre de programmes et sachions les encourager à considérer la télévision comme une fenêtre ouverte sur le monde plutôt que comme un moyen d'échapper momentanément aux tensions résultant de la croissance. »

[1] « L'influence de la télévision sur les enfants et les adolescents. » Etabli, sous la direction de M. Wilbur Schramm, par l'Association internationale des études et recherches sur l'information, Amsterdam. Prix : F. 3.—; 4/— ; 0,75, Unesco, Paris.

Robert Faherty.

VERS UN NOUVEAU SUCCÈS DE LA JOURNÉE ROMANDE DE MARCHE

Chaque jour, le commandement de la division mécanisée 1 reçoit un grand nombre de demandes relatives à la deuxième Journée romande de marche du dimanche 12 juin prochain. C'est dire que celle-ci va au-devant d'un succès comparable à celui de l'an dernier qui vit quelque 3000 personnes participer à cette manifestation, nouvelle en Suisse romande. Ce succès prouve aussi que cette épreuve, sans caractère de compétition, répond à un besoin.

Cette année, l'intérêt est déjà grand et l'on s'attend à voir de nombreuses communes envoyer une délégation de marcheurs, porteurs du drapeau communal, ainsi qu'une importante participation des écoles. Les bulletins d'inscription, ainsi que tout renseignement concernant cette marche en groupe, prévue pour civils et militaires, jeunes et adultes, peuvent être demandés au commandement de la division mécanisée 1, caserne, 1000 Lausanne.

bibliographie

« DIE GESCHICHTE VOM KLEINEN MUCK »

Nous signalons aux maîtres qui enseignent l'allemand l'excellent petit ouvrage paru récemment sous ce titre aux Editions Delta, La Tour-de-Peilz [1].

Il s'agit d'une version simplifiée d'un des célèbres contes orientaux de l'écrivain allemand Wilhelm Hauff (1802-1827), réunis sous le titre « Die Karawane ». Der kleine Muck peut être considéré comme un des plus beaux récits de l'auteur, dont le sens profondément humain est finement teinté d'humour, de grâce et de bonté.

La brochure comporte une vingtaine de petits chapitres de guère plus d'une page, illustrés chacun d'un suggestif dessin au pinceau. Très facile au début, la langue s'enrichit de chapitre en chapitre, adaptée aux connaissances grammaticales progressivement acquises par l'auteur. Sauf certains verbes irréguliers, l'élève ne rencontrera pas dans sa lecture de formes linguistiques inconnues. Il y trouvera par contre un vocabulaire tout nouveau, ce qui lui permettra d'enrichir ses possibilités de comprendre et de parler l'allemand.

La lecture doit en être possible sans difficultés majeures dès la seconde moitié de la troisième année d'études. Ajoutons que l'ouvrage se termine par un vocabulaire allemand-français, qui donne également la tournure française d'expressions idiomatiques.

[1] « Die Geschichte vom kleinen Muck », broché 15× 21 cm, adaptation par A. Markel. Prix : 4 fr. 80.

« HENNIEZ ET SES ALENTOURS »

Aux amis de la belle et plantureuse vallée de la Broye moyenne, aux classes que le hasard d'une sortie conduira vers Henniez, Lucens, Granges ou Villarzel, et plus particulièrement au corps enseignant de la région, nous signalons la très intéressante monographie consacrée à Henniez et ses alentours par le dessinateur et graveur Ric Berger, bien connu des lecteurs de l'« Educateur » [1].

Présentée dans une élégante pochette ornée d'une gravure de Breugel, elle se compose de 28 planches format A4, comportant chacune un croquis à la plume et un texte explicatif soigneusement documenté. Défilent ainsi les sites méconnus d'une terre de passage où le touriste ne s'arrête guère, les bâtiments cossus de l'époque bernoise, des reconstitutions d'anciens moulins et autres établissements artisanaux abandonnés, et surtout plusieurs planches d'un grand intérêt sur le château de Lucens.

Heureux collègues broyards, qui peuvent disposer d'une telle mine d'informations sur leur coin de pays.

[1] Edité et offert par les « Sources minérales Henniez-Santé S.A. », Henniez.

Contre la pollution des mers

La Commission océanographique intergouvernementale, qui vient de tenir à Paris sa quatrième session, recommande instamment à ses 54 pays membres « d'intensifier leurs recherches sur tous les aspects de la pollution des mers, qui provoque une grave et croissante inquiétude. Il faut de toute urgence, estime la commission, mieux connaître les processus dont elle dépend en vue de parvenir à les maîtriser ».

A cette fin, la commission a créé un groupe de travail chargé de lui présenter, à sa prochaine session, un rapport sur la façon dont elle peut « favoriser les études nationales et internationales sur les phénomènes océanographiques » qui affectent la pollution. Ce groupe coopérera étroitement avec les autres organismes internationaux qui s'intéressent à la question.

Le groupe pourrait en outre envisager, à l'échelon international, des études sur les insecticides en haute mer, la pollution des régions côtières, et l'utilisation de la plate-forme continentale pour la décharge des déchets.

« Naguère encore, la mer était considérée comme le dépotoir naturel de l'humanité, a déclaré dans une interview le professeur Pieter Korringa, directeur de l'Institut néerlandais de recherches halieutiques et président du groupe de travail. Aujourd'hui, on commence à se rendre compte que les ressources de la mer risquent d'être en grande partie détruites ou rendues inutilisables par l'action de l'homme, comme l'ont été celles du sol. C'est à cette préoccupation que répond la résolution adoptée. »

Les déchets domestiques, a poursuivi le professeur Korringa, sont rapidement absorbés par les microorganismes, mais le mazout, les substances radioactives, les métaux lourds, les hydrochlorures de carbone utilisés comme insecticides ne sont pas assimilables. On a trouvé du DDT dans des thons capturés à plus de 600 kilomètres au large, et d'autres insecticides chez les pingouins de l'Antarctique.

La mer est vaste, pensait-on : qu'importe ce qu'on y jette. Théoriquement, bien sûr, les 54 000 kilomètres cubes d'eau de la mer du Nord devraient pouvoir engloutir 54 000 tonnes de n'importe quelle substance sans que leur teneur en cette substance augmentât de plus d'un millionième de grammes par litre.

En fait, les déchets ne sont brassés que très lentement par les marées et les courants. En mars dernier, sur la plage de Noordwijk, au nord de La Haye, on trouva un jour des centaines de poissons morts, échoués. Il y en avait de trois à cinq par mètre. Un chimiste de l'institut que dirige le professeur Korringa releva sur le sable les caractéristiques cristaux bleus du sulfate de cuivre. Qui donc avait déversé là ce poison ? La mer à proximité avait une teneur en cuivre 500 fois supérieure à la normale. Deux semaines plus tard, on notait la présence de quantités anormales de cuivre 60 kilomètres plus au nord, dans les parcs à moules situés à l'entrée de la mer des Wadden. On voit combien la dérive est lente.

Les vents du nord finirent par chasser au large les eaux contaminées. Et fort heureusement, ajoute le professeur Korringa, les moules rejettent les substances minérales. C'eût été un désastre s'il s'était agi de prairies ou d'huîtres, qui peuvent accumuler certains métaux en doses 500 000 fois supérieures à celles qu'on trouve dans la mer.

La vidange des pétroliers et autres navires ne pose peut-être pas de problème biologique, mais c'est, de l'avis du professeur Korringa, un véritable fléau social. « Le mazout sur les plages, dit-il, n'est pas meurtrier, mais il suffit à gâcher des vacances... Aujourd'hui, le droit aux loisirs est sacré. Il faut que chacun puisse goûter aux joies de la plage... et de la pêche. »

La tâche de l'océanographe est de rassembler des données qui puissent servir de base à la conclusion de nouveaux accords internationaux et à la révision de ceux qui existent, en vue de mieux protéger les mers contre la pollution. « Juridiquement, tout est à faire... Il n'est pas question d'interdire la décharge dans les mers, mais bien de déterminer comment on peut la pratiquer sans transformer en déserts d'immenses étendues marines. » — (Informations UNESCO).

LE MONDE STUPÉFIANT DES MOLÉCULES ET DES ATOMES

On regrette que les manuels d'enseignement ne fournissent aucune indication sur le *nombre*, les *dimensions* et la *masse* des molécules et des atomes. Pourquoi cette lacune ?

Pour fixer les idées du lecteur, donnons ici quelques exemples qui surprendront beaucoup.

Un centimètre cube d'air (pression 760 mm ; température 0°) contient près de 3000 millions de milliards de molécules, soit 3×10^{18} (chiffre 3 suivi de 18 zéros).

Un centimètre cube d'eau contient 33 000 milliards de milliards de molécules, soit 33×10^{21} (nombre 33 suivi de 21 zéros). Mises bout à bout, ces molécules (sphérules de 5 mm de diamètre) formeraient une chaîne capable de faire 412 500 fois le tour de la Terre !

Une molécule d'eau a une masse de $2{,}97 : 10^{23}$ g. *Une molécule d'hydrogène* a une masse de $3{,}32 : 10^{24}$ g. Il faudrait accumuler plus de 300 000 milliards de milliards de molécules d'hydrogène pour faire 1 g.

Dans un liquide et dans un gaz, les molécules se meuvent rapidement. Ex. : vitesse pour l'hydrogène = 1840 m/s à 0°. Vitesse augmente avec température.

Les **atomes** ont un *diamètre* exprimé en dix millionièmes de millimètre. Une tête d'épingle en renferme quelque 1000 milliards de milliards. Si les atomes contenus dans 1 g d'hydrogène étaient autant de gouttes d'eau, la quantité d'eau obtenue pourrait emplir la Méditerranée.

Ces nombres formidables donnent le vertige. Ils sont de ceux que fournit le calcul. *Distance de la Terre à la Lune :* 300 000 km, soit 300×10^{9} mm ou 300 milliards de millimètres.

Nombre de secondes dans un an : 31 millions ; dans un siècle : 3,1 milliards ; depuis le début de notre ère : 62 milliards. Et l'on est loin du nombre d'atomes contenus dans une tête d'épingle !

Tiré du « Journal des Instituteurs », Paris.

Meubles d'écoles

Modèles fonctionnels et toujours nouveaux en bois PAG, plaisants et robustes. Nous sommes en ce domaine des spécialistes expérimentés. Demandez nos références et la visite sans engagement de notre conseiller.

Fabrique de chaises et tables
Klingnau SA
5313 Klingnau/AG Tél. 056 5 15 50

Votre agent de voyages

VOYAGES
LOUIS
NYON-LAUSANNE

Lausanne : 6, rue Neuve - Tél. 23 10 77
Nyon : 11, av. Viollier - Tél. 61 46 51

Tous les services d'agence

Plus de trente années d'expérience dans les voyages et excursions par autocars

VISITEZ
LE CHATEAU
DE VALANGIN

(Canton de Neuchâtel)

Conditions spéciales pour classes primaires

Téléférique Loèche-les-Bains-Col de la Gemmi

Altitude 1410 - 2322 mètres.
Le nouveau téléférique vous amène en 8 minutes au sommet du col. Vue splendide sur les géants valaisans. Billets spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus avec prix à disposition.
Téléphone (027) 6 42 01.

A l'entrée des Gorges de l'Areuse

STOP au CAFÉ-RESTAURANT du PONT, Boudry
Rafraîchissements - Pique-nique - Spécialités italiennes - Vins de 1er choix - Belle place
A. Locatelli - Tél. (038) 6 44 20

Sporthotel Wildstrubel à la hauteur du col de la Gemmi

Altitude 2322 mètres - Téléphone (027) 6 42 01.
Le col de la Gemmi sera praticable à partir de la mi-juin. L'hôtel est spécialement aménagé pour les écoles. Vastes locaux et installations sanitaires nouvelles. Prospectus avec liste des prix à disposition.
Famille Léon de Villa, prop.

Deux assurances de bonne compagnie

Mutuelle Vaudoise Accidents

Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

La Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés...

... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- **Neuchâtel-La Béroche-Estavayer-Yverdon**
- **Neuchâtel-Cudrefin-Chevroux**
- **Neuchâtel-Ile de Saint-Pierre-Bienne** (via canal de la Thielle)
- **Neuchâtel-Morat** (via canal de la Broye)
- **Morat-Vully et le tour du lac**

Conditions spéciales pour sociétés et écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.

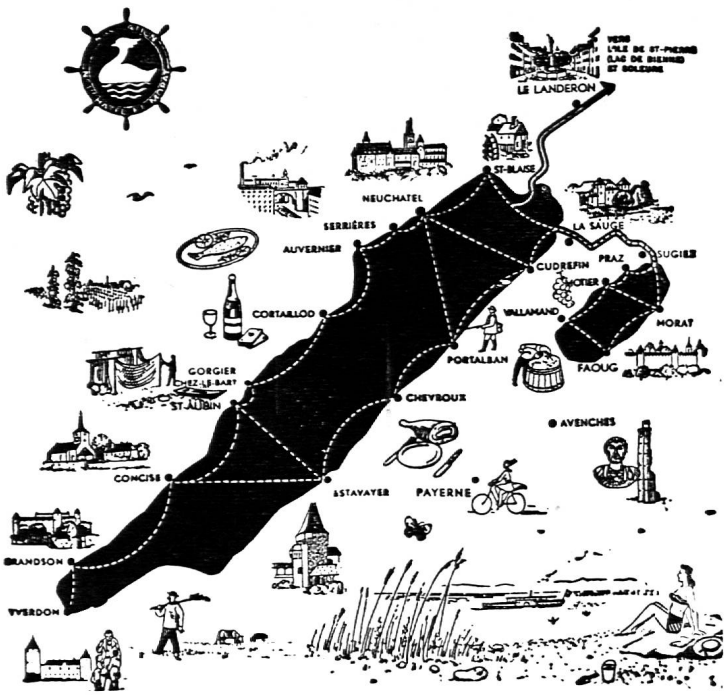

Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12

Votre but de course !

MT-PÈLERIN 900 m.

à 15 minutes par le funiculaire

LES PLEIADES 1400 m.

à 45 minutes par train à crémaillère

LEVEY 380 m.

Tout le Léman est à vos pieds

Places de jeux, buffets-restaurants

Renseignements dans toutes les gares et à la direction : tél. (021 51 29 12 et 51 29 22

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau et le Jura

Champs de narcisses en mai et juin

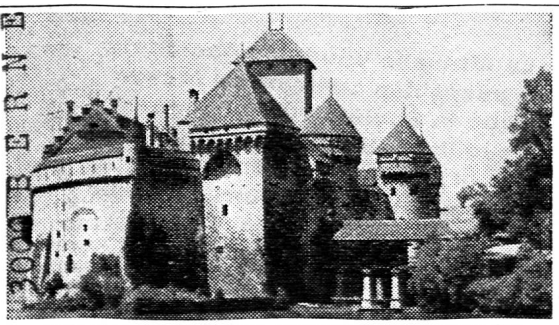

VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux
Entrée gratuite
pour les classes primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises.

SAINT-CERGUE - LA BARILLETTE

La Givrine - La Dôle

Région idéale pour courses scolaires
Chemin de fer Nyon - Saint-Cergue - La Cure
Télésiège de la Barillette

Renseignements : tél. (022) 61 17 43 ou 60 12 13

6 Bibliothèque Nationale Suisse
J.A. Montreux 1

S. A. de l'Imprimerie Corbaz, Montreux